

akurit KGP-FF

Enduit de finition chaux-plâtre feutré, fin

enduit feutré et sous-enduit monocouche pour tous les supports porteurs

B5/50/2 selon EN 13279-1

- structure feutrée uniforme marquée



Applications

- produit adapté aux cuisines et aux salles de bain domestiques
- ne convient pas pour les pièces humides, les endroits exposés aux projections d'eau ou les garages
- enduit également applicable à la main sur les petites surfaces
- pour l'intérieur

Propriétés

- possibilité d'utiliser plusieurs épaisseurs et de compenser les inégalités d'une couche
- enduit pour un climat ambiant sain et équilibré
- support idéal pour l'application de couches de peinture
- durcissement presque sans retrait
- minéral
- résistance au feu A1 - incombustible

Composition

- plâtre selon DIN EN 13279
- sables de roche calcaire concassée à fractionnement fin
- hydroxyde de calcium selon DIN EN 459-1
- additifs de régulation et d'amélioration des propriétés du produit et de sa mise en œuvre

Support

Supports appropriés

- maçonnerie résistante
- béton normal
- Support d'enduit ancré dans la couche de base

État du support / Vérifications

- Le support doit être sec, plan, propre, portant, absorbant et exempt de résidus empêchant l'adhérence, d'efflorescences et de couches de frittage.
- Pour l'évaluation du support d'enduit, observer les normes VOB/C DIN 18350, § 3, DIN EN 13914-1/13914-2, ainsi que la norme sur les enduits DIN 18550-1/18550-2.
- L'humidité résiduelle des substrats en béton peut être déterminée à l'aide de la méthode Darr. Elle ne doit pas dépasser 3,0 M-%.

Préparation du support

- Apprêter les maçonneries lisses ou peu absorbantes ainsi que les supports en béton avec le primaire pour béton AKURIT GBK.
- Prétraiter les supports fortement absorbants avec le régulateur de fond AKURIT GAB.

akurit KGP-FF

Enduit de finition chaux-plâtre feutré, fin

Mise en œuvre

Température

- Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à +30 °C, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.

Mélange / Préparation / Traitement

- Mise en œuvre mécanique : régler l'ajout d'eau de manière à obtenir une consistance applicable.
- En cas d'interruptions de travail plus longues, nettoyer la machine à projeter et les flexibles.
- En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre.
- Mélanger à l'aide d'un agitateur approprié jusqu'à l'obtention d'une consistance pâteuse et onctueuse, laisser reposer brièvement et mélanger à nouveau.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.

Application / Mise en œuvre / Montage

- Appliquer le matériau en une couche de 10 à 15 mm d'épaisseur.
- Sur les supports très absorbants ou à absorption variable, appliquer deux couches frais sur frais.
- En cas d'application en plusieurs couches, il faut attendre que la dernière couche appliquée prenne jusqu'à atteindre une consistance de découpe. La couche suivante doit être appliquée frais sur frais avant que la couche précédente ne durcisse complètement.
- Afin de réaliser des surfaces uniformes, dresser d'aplomb et de niveau.
- Une fois la surface suffisamment prise, recouper avec la règle trapézoïdale.
- Attendre que la surface durcisse encore puis la travailler à la taloche éponge avec beaucoup d'eau.
- Après un temps d'attente suffisant, feutrer définitivement la surface.

Temps de mise en oeuvre

- Il est possible de traiter entièrement des surfaces enduites en environ 2,5 heures.
- Nettoyer les outils et les appareils à l'eau immédiatement après emploi.

Séchage / Durcissement

- Éviter une humidité de l'air élevée dans les locaux fermés. Suite aux travaux d'enduisage, évacuer l'humidité de l'air accrue en procédant régulièrement à une aération par à-coups / forcée.
- N'appliquer la couche suivante qu'après séchage complet du revêtement précédent.

Revêtement de finition

- En fonction de la nature du revêtement ultérieur, des mesures de préparation du support supplémentaires peuvent être nécessaires.
- Une peinture à base de résine de silicone ou une peinture de dispersion peuvent être utilisées pour la couche de fond et la couche de finition. En cas de revêtement avec une peinture de dispersion au silicate, prétraiter le support avec un durcisseur de fond de dispersion au silicate.
- Utilisable comme sous-enduit pour la pose de carreaux et dalles en céramique, avec un poids par unité de surface jusqu'à 25 kg/m², colle comprise.
- Pour un revêtement de carrelage ultérieur, la surface de l'enduit de base ne doit être ni lissée ni feutrée, mais doit être grossièrement lissée à la truelle.

Nettoyage des outils

- Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.

Remarques

- La température du chauffage intérieur doit être montée lentement.

Forme de livraison

- 25 kg/sac
- vrac en silo

Stockage

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.
- Peut être stocké pendant au moins 3 mois après la date de fabrication, dans l'emballage d'origine.

Consommation / Rendement

- consommation : env. 11 kg/m² pour une couche d'enduit de 10 mm
- rendement : env. 23 l enduit frais par 25-kg-sac
- rendement : env. 910 l enduit frais par t

akurit KGP-FF

Enduit de finition chaux-plâtre feutré, fin

Caractéristiques techniques

Type de produit	B5/50/2 selon la norme DIN EN 13279-1
Granulométrie	0 – 0,8 mm
Consommation d'eau	env. 10,0 l par 25 kg/sac
Densité apparente du mortier durci	env. 1,1 kg/dm ³
Réaction au feu	A1
Résistance à la compression	≥ 2,0 N/mm ²
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	5/20 (valeur tabulée selon EN 1745)
Conductivité thermique	≤ 0,45 W/(mK) (valeur tabulée selon de EN 1745)

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

Remarques générales

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.

Remarques de sécurité et de mise au rebut

Sécurité

- Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.
- Autres informations dans la fiche de données de sécurité.

GISCODE

- Pas de GISCODE disponible.

Élimination

- Mettre au rebut conformément à la réglementation.
- Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.
- Les restes de produit durcis peuvent être mis au rebut conformément au Catalogue européen des déchets, code 17 08 02 (matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01).